

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 06 avril 2023

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 6
- Qui ont pris part à la délibération : 6
 - POUR : 6
 - CONTRE : 0
 - ABSENTION : 0

Date de la convocation : 30/03/2023

L'an deux mille vingt-trois le 06 du mois d'avril, à **14 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre Savelli, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que le quorum est atteint :
6 conseillers présents : Pierre SAVELLI, Louis POZZO DI BORGO, Michel ROSSI, Paul TIERI, Philippe PERETTI, Jean ZUCCARELLI et 3 conseillers absents : Jean-Jacques PADOVANI, Gérard ROMITI, Jean-Charles LEONARDI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n° 216 du-060423

Domaine : Reprise anticipée des résultats – Budgets eau et assainissement – Affectation au budget 2023

Le Conseil d'Administration ;

Vu les dispositions des articles L. 2311-5 et R.2311-11 et suivants et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu la délibération du 15 Octobre 2020 du conseil d'administration désignant le Président et les Vice-présidents de la régie Les Eaux du Pays Bastiais ;

Vu la délibération datée du 21 février 2023 relative au débat d'orientation budgétaire ;

Considérant le rapport relatif au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 21 février 2023 et qui fait ressortir respectivement et notamment un excédent de la section de fonctionnement en eau et un déficit de la section de fonctionnement en assainissement qu'il convient d'affecter avant le vote du compte administratif ;

Considérant les résultats estimatifs établis par l'ordonnateur au titre de l'exercice 2022 ;

Considérant que l'affectation anticipée des résultats prévisionnels permet de parvenir à la photographie réelle des budgets 2023 et des besoins en recettes de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant la nécessité d'effectuer la reprise anticipée des résultats et leur affectation aux budgets primitifs 2023 eau et assainissement ;

Le Président ayant donné lecture du rapport n° 1

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le

Et notification ou publication du

Le Président,

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-216-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Page 1 sur 3

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 06 avril 2023

Délibération n° 216 du 060423.

Domaine : : Reprise anticipée des résultats – Budgets eau et assainissement – Affectation au budget 2023

Après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1/ Décide d'arrêter les résultats prévisionnels ainsi qu'il suit en eau et en assainissement :

EAU :

		2021	2022
Recette de fonctionnement		8 446 522,26	8 463 285,22
Dépense de fonctionnement		7 738 336,80	11 815 065,00
SOLDE D'EXECUTION		708 185,46	-3 351 779,78
Report N-1	R002	5 338 755,16	6 046 940,62
Résultat Cumulé		6 046 940,62	2 695 160,84
Affectation au c/1068			
Résultat de clôture N		6 046 940,62	2 695 160,84

		2021	2022
Recette d'Investissement		997 294,27	5 763 146,82
Dépense d'Investissement		659 672,17	1 188 625,55
SOLDE D'EXECUTION		337 622,10	4 574 521,27
Report N-1	R001	2 085 436,96	2 423 059,06
Résultat Cumulé		2 423 059,06	6 997 580,33
Affectation au c/1068			
Résultat de clôture N		2 423 059,06	6 997 580,33

ASSAINISSEMENT :

		2021	2022
Recette de fonctionnement		7 069 046,34	6 938 535,01
Dépense de fonctionnement		6 214 006,26	11 807 374,43
SOLDE D'EXECUTION		855 040,08	-4 868 839,42
Report N-1	R002	2 540 924,13	2 195 964,21
Résultat Cumulé		3 395 964,21	-2 672 875,21
Affectation au c/1068		1 200 000,00	
Résultat de clôture N		2 195 964,21	-2 672 875,21

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-216-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 06 avril 2023

		2021	2022
Recette d'Investissement		2 369 269,24	1 291 095,11
Dépense d'Investissement		1 982 442,17	610 920,00
SOLDE D'EXECUTION		386 827,07	680 175,11
Report N-1	R001	-1 033 329,2	-646 502,13
Total		646 502,13	33 672,98
résultat de clôture N		-646 502,13	33 672,98

2/ **Approuve** l'affectation des résultats de l'exercice 2022 sur les budgets annexes ainsi qu'il suit :

BUDGET EAU	
RESULTAT A AFFECTER	2 695 160,84
AFFECTATION AU C/1068- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	
AFFECTATION AU C/110- REPORT A NOUVEAU – R 002	2 695 160,84

BUDGET ASSAINISSEMENT	
RESULTAT A AFFECTER	-2 672 875,21
AFFECTATION AU C/1068- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	
AFFECTATION AU C/110- REPORT A NOUVEAU – D 002	-2 672 875,21

3/ **Dit** que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-216-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023
Page 3 sur 3

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-216-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023